



Etablissement Public d'Aménagement
et de Gestion de l'Eau

SERVICE CIVIQUE 2021-2022

FICHE DE MISSIONS

Depuis 2020, le SABV a engagé des réflexions sur les stratégies d'animations territoriales et de communication. Une note et un plan de communication ont ainsi été rédigés. Il a également défini des lignes directrices de gestion incluant notamment des perspectives de recrutement d'un sigiste et/ou d'un chargé de communication. Ces 2 perspectives d'évolution des ressources humaines visent à répondre à une demande et un besoin de plus en plus importants d'explications et de valorisation des nos actions, de pédagogie, de répétitions, de vulgarisation des résultats.

L'ensemble de ces préceptes est largement ressorti lors des ateliers de concertation conduit par la collectivité début 2021.

Avant d'imaginer des recrutements directs, il est proposé une mission de service civique pour accompagner les tâches des agents du SABV selon 2 axes :

1. Missions de communication

- Accompagner les techniciens de rivière ou de zones humides dans la valorisation des opérations réalisées : photos, rédaction d'articles, réalisation d'affiches ou de panneaux d'exposition, transmission de communiqués de presse ou de plaquettes, organisation de visites de chantiers avec des élus ou autres personnes associées, diffusion d'actualités sur les réseaux sociaux ou le site internet de la collectivité,
- Participation à la mise à jour du site internet de la collectivité,
- Participation au travail de définition d'une charte graphique.

2. Missions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement

- Accompagnement de l'animateur en place au SABV dans ses actions d'animations diverses qui concernent tous les publics et utilisent divers outils. Eventuellement, ces outils pourront être remis à niveau
- Participer à des animations grand-publics, scolaires, touristiques...

Conditions :

Durée : 8 mois à partir de septembre 2021

Horaire : 24 h hebdomadaire, tâches occasionnellement en WE

Lieu : siège du SABV à Aix sur Vienne

Conditions financières : selon les conditions de la réglementation en vigueur

Contrat signé avec la Ligue de l'Enseignement avec une mise à disposition au SABV